



**PRÉFÈTE
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 22 juillet 2026

Une sécheresse déjà inédite amenée à s'intensifier et à durer

Appel à votre responsabilité pour un usage sobre de l'eau

L'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté le 16 juillet sous la présidence de la DDT. Composé des principaux acteurs concernés par la gestion de l'eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et des services de l'État, l'ORE assure une veille continue et propose au préfet des mesures adaptées aux conditions locales.

Les températures sont enfin revenues à la normale cette semaine. Il fallait remonter au 12 juin dernier pour retrouver une température en journée sous les 30°C, à l'exception du 1^{er} juillet, soit une série de 36 jours consécutifs ! Du côté des précipitations, les pluies tombées en fin de semaine dernière ont été bien plus faibles que prévu allant de 16 mm à Chabris à seulement 1 mm à Levroux. La situation hydrologique n'a donc pas évolué et la sécheresse reste à des niveaux records.

Cette situation critique aura des conséquences durables sur les milieux naturels. En effet, ces derniers étaient déjà particulièrement fragiles suite à la sécheresse critique de 2025. La succession de ces événements entraîne une hausse notable de la mortalité des arbres. Les cultures agricoles sont également touchées alors que les récoltes fourragères au printemps étaient déjà mauvaises en raison du manque d'eau. La précocité de cette sécheresse laisse craindre un mois d'août très compliqué pour les cultures et les milieux.

Ainsi, la préfète décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le samedi 25 juillet 2026 à 00h01**, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	
ALERTE	Modon, Indrois-Tourmente
ALERTE RENFORCÉE	Claise, Théols, Trégonce
CRISE	Anglin Amont, Anglin Aval, Arnon, Bouzanne, Fouzon, Indre Amont, Indre Aval, Ringoire, Creuse, Cher, Gartempe, Nappe du Cénomani

L'ensemble des communes du département est désormais concerné par des mesures de restriction des usages. Il est ainsi interdit partout de remplir une piscine ou un plan d'eau ainsi que nettoyer des façades ou des toitures. Sur les bassins en crise, l'irrigation agricole depuis les cours d'eau est interdite et limitée pour les forages. Des dérogations ont été accordées pour des éleveurs compte-tenu des faibles récoltes de fourrage au printemps.

L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté et est également disponible sur le site VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>. Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

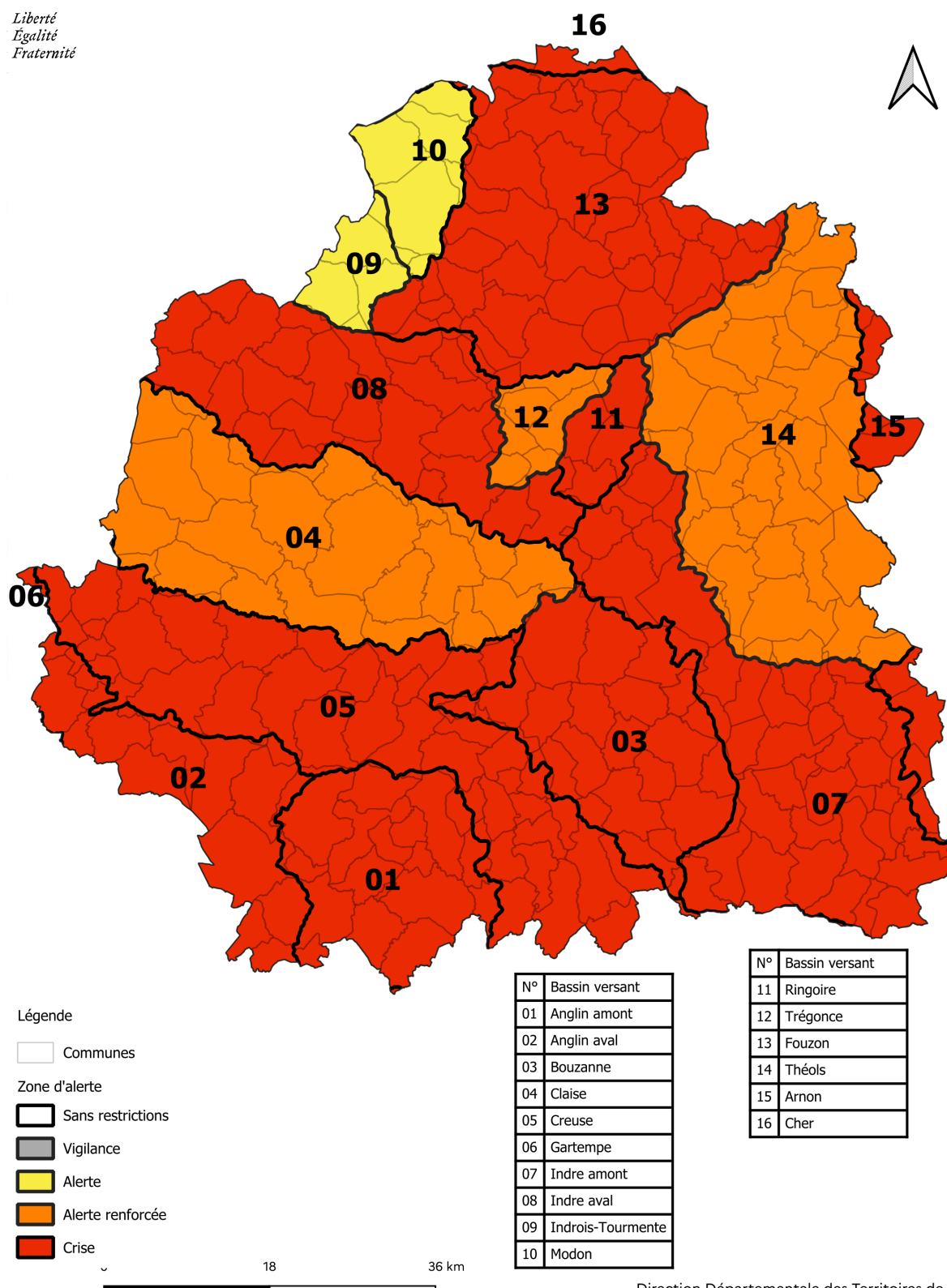
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFÈTE
DE L'INDRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS



Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 22/07/2026
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
ORE RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

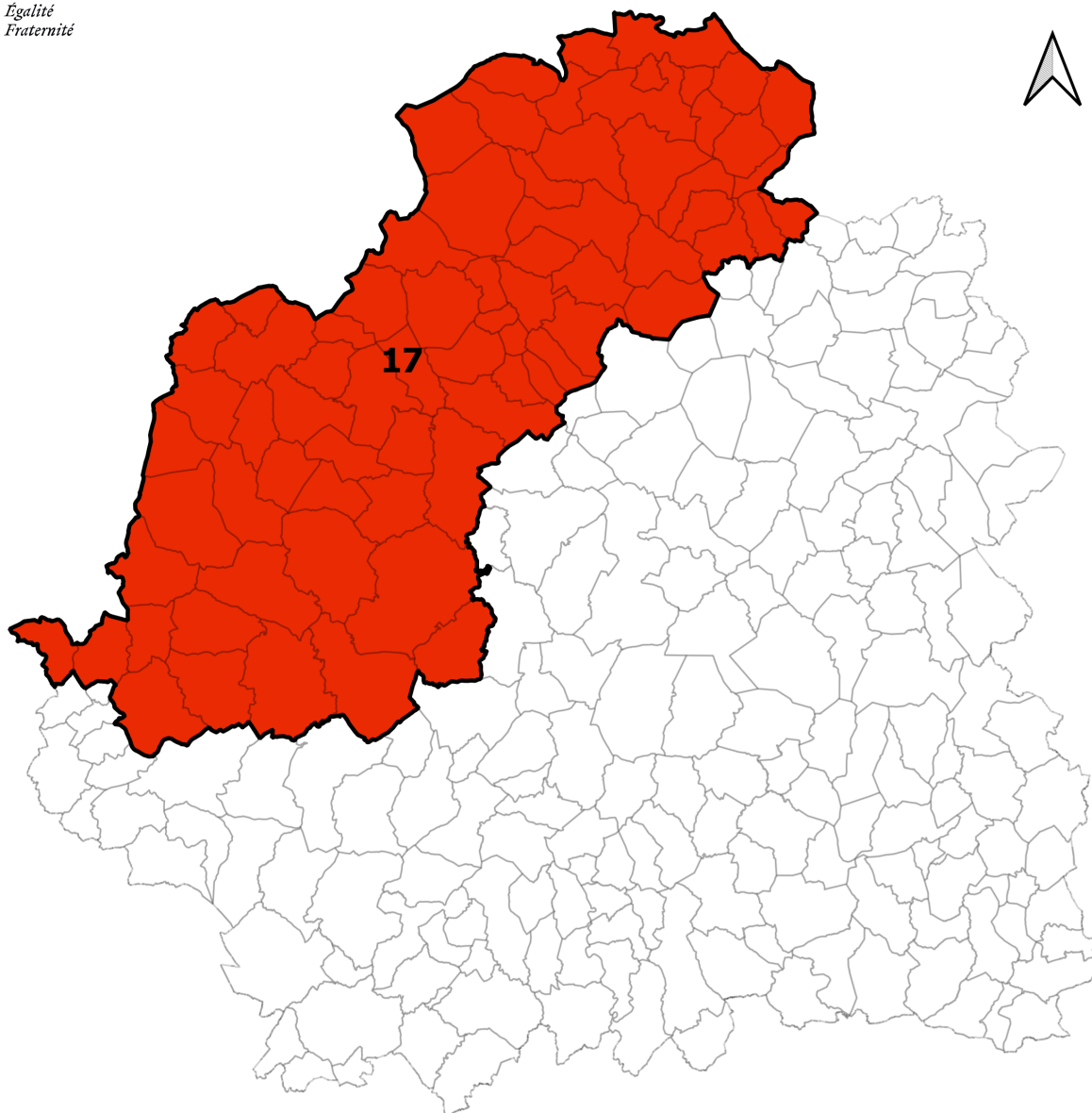
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



**PRÉFÈTE
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025



Légende

 Communes

Zone d'alerte

 Crise

N°	Nappe
17	Cénomanien

0 18 36 km



Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 08/07/2026
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
ORE RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex